

Pour le maintien d'une mixité pédagogique et sociale
des filières dans les gymnases

NON AU REGROUPEMENT DES CLASSES DE L'ÉCOLE DE COMMERCE

Suite à l'assemblée générale des maître.sse.s de Beaulieu du 10 janvier, qui a réuni 45 collègues, une **résolution commune des gymnases de Beaulieu et Renens en faveur du maintien d'une mixité des filières dans les gymnases** a été adressée à la Cheffe du Département, Cesla Amarelle, et au président de la CDGV, Frédéric Détraz.

Ce texte (voir au verso) réaffirme avec force notre opposition au regroupement des classes de l'École de commerce dans les seuls établissements de Beaulieu et de Renens. **Des résolutions de soutien à notre mobilisation** sont votées cette semaine par les collègues des autres gymnases du canton.

La proposition suivante sera soumise à la conférence des maîtres du gymnase de Beaulieu du jeudi 24 janvier : une **journée pédagogique, destinée à formuler un cahier de doléances sur les conditions d'enseignement dans la filière de l'École de commerce**, devrait se tenir avant la semaine spéciale.

Afin que la décision du regroupement soit retirée et que la mixité des filières au sein des gymnases du Grand Lausanne soit maintenue, notre mobilisation doit se poursuivre. **Notre prochaine assemblée générale**, à laquelle vous êtes toutes et tous invité.e.s, sera consacrée aux thèmes suivants :

- **un retour sur les deux premières séances de négociation** des 14 et 29 janvier entre les syndicats et la conseillère d'État, le Département et la CDGV
- **la concrétisation des mesures de pression sur la CDGV et le Département** discutées lors de l'assemblée du 10 janvier
- **le boycott de la célébration des 150 ans de l'École de commerce de Beaulieu** des 17 et 18 mai 2019
- **l'organisation d'autres actions symboliques**

Assemblée générale des maître.sse.s du Gymnase de Beaulieu

Jeudi 31 janvier à 12H00

Salle des maîtres du bâtiment principal

Le groupe de travail mandaté par l'assemblée générale

Opposition au regroupement des classes de l'école de commerce du Grand Lausanne au sein des gymnases de Beaulieu et de Renens

Les assemblées générales des maître.sse.s des gymnases de Beaulieu et de Renens s'opposent au regroupement des classes de l'école de commerce et défendent le **maintien d'une mixité** aussi bien **pédagogique** que **sociale des filières dans les gymnases**.

Nous condamnons l'arbitraire de cette mesure de regroupement et appelons la Cheffe du Département et la CDGV à revoir leur décision et à préserver une répartition équilibrée des classes de l'École de commerce du Grand Lausanne.

Nous rejetons la dimension « purement organisationnelle » de cette mesure prise par le Département en l'absence de toute considération pédagogique.

Nous condamnons les répercussions que ce regroupement aurait sur l'emploi dès la prochaine répartition : pertes d'heures dans de nombreuses files et détérioration du climat de travail au sein des files. En outre, il s'agit d'un déni de l'investissement des enseignant.e.s. qui se sont formé.e.s et engagé.e.s pour cette filière au sein des autres gymnases.

Nous refusons également cette volonté de spécialisation et d'étiquetage des gymnases par « pôle de compétences ». Elle se ferait au détriment de la diversité des filières et de l'origine sociale des élèves. Elle ouvrirait la voie à un possible classement des établissements et irait à l'encontre de la volonté d'intégration d'élèves à besoins particuliers au sein du gymnase.

Les assemblées des maître.sse.s des gymnases de Renens et de Beaulieu appellent à la solidarité des autres gymnases du Grand Lausanne et du Canton en leur demandant de voter une résolution de soutien au présent texte. Ce vote peut par exemple avoir lieu lors d'une assemblée générale à l'issue de la conférence des maîtres de fin de semestre.

Lausanne et Renens, janvier 2019